

COMITE SYNDICAL DU 24 JUIN 2026
DELIBERATION N° 12-2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin à dix-neuf heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué le 18 juin 2026 s'est réuni à la salle des fêtes, Rue du Périgord – 91150 BOUTERVILLIERS, sous la présidence de Madame Christine BOURREAU.

Présents :

ABBEVILLE-LA-RIVIERE

ARRANCOURT

BOISSY-LA-RIVIERE

BOISSY-LE-SEC

BOUTERVILLIERS

BRIERES-LES-SCELLES

CHALO-SAINT-MARS

CONGERVILLE THIONVILLE

FONTAINE-LA-RIVIERE

GUILLERVAL

MORIGNY-CHAMPIGNY

ORMOY-LA-RIVIERE

PUSSAY

SACLAS

SAINT-CYR-LA-RIVIERE

SAINT HILAIRE

CAESE

Jean-Jacques NOTSECK

Yves BECKER

Linda HALLIDAY

Stéphane DUPENLOUP

Olivier LARCHER

Laurent VIOLETTE

Arlette SELLIER

Philippe HUTTEAU

Daisy SEYCHELLES

Sylvie JOUARD

Gilles KINDERMANS

Christine BOURREAU

Béatrice THOMAS

Mylène MOUCHEZ

Arnaud CUVEILLIER

Eric CAVERS

Mathieu MERIGOT

Thierry GUITTARD

Grégory COURTAS

Dominique ABAUTRET

Meghann BARBARAY

Pascale DAILLOUX

Charles TREMBLAY

Stéphane DEMEULEMEESTER

CCEJR

Eric BOURMAUD

Rémi LAVENANT

Pouvoirs :

MORIGNY-CHAMPIGNY

SAINT-CYR-LA-RIVIERE

Jean-Charles GIRARD à Eric CAVERS

Ludovic CHACHIGNON à Pascale DAILLOUX

Absents :

BOISSY-LA-RIVIERE

CHALO-SAINT-MARS

CHALOU-MOULINEUX

CONGERVILLE THIONVILLE

FONTAINE-LA-RIVIERE

GUILLERVAL

MONNERVILLE

PUSSAY

CAESE

Vincent ROUDEAU

Yves POUPENEY

Tancrède LAIZE

Jean-Pierre VALVERDE

Sébastien RESTINI

Nicolas PERSIGAND

Richard PIRIOU

Sabine BENDAOU

Laurine BAK

Steven VAULTIER

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent VIOLETTE

COMITE SYNDICAL DU 24 JUIN 2026
DELIBERATION N° 12-2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Compte Fiscal Unique 2025 du SEDRE approuvé par délibération de ce jour ;

L'affectation des résultats du CFU 2025 du SEDRE est adopté à l'unanimité comme suit pour les deux sections :

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

Nombre de membres en exercice :	38	VOTES :	
Nombre de membres présents :	26	Pour (dont 2 pouvoirs) :	28
Nombre de suffrages exprimés (dont 2 pouvoirs) :	28	Contre :	0
		Abstentions :	0

AFFECTATION DES RESULTATS

Section d'exploitation

a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+760 222,67
Dont b. <u>plus-values nettes de cession d'éléments d'actif</u> :	0,00
c. Résultats antérieurs reportés	1 363 255,28
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c.	2 123 477,95
(si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	

Solde d'exécution de la section d'investissement

e. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-209 112,11
f. Résultats antérieurs reportés	417 386,45
g. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	208 274,34
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
h. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-54 857,10
Besoin de financement = g + h	153 417,24

AFFECTATION EN EXPLOITATION = d.

2 123 477,95

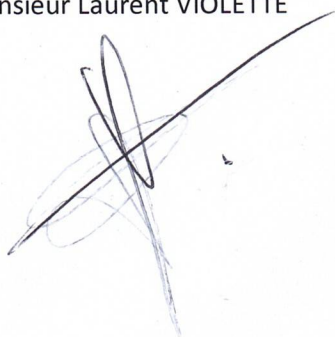
AFFECTATION EN INVESTISSEMENT = g.

208 274,34

1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00

AINSI FAIT ET DELIBERE

Le secrétaire de séance
Monsieur Laurent VIOLETTE



POUR EXPEDITION CONFORME

La Présidente
Christine BOURREAU


SEDRE
1 Avenue des Grenots
91150 ETAMPES
Tél : 01 64 94 56 21
Mail : sedre91@orange.fr